**AVIS PUBLIC**

Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles
Montréal

# CONSULTATION PUBLIQUE ÉCRITE

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 12590, 49E AVENUE – LOT 1 713 252 - DISTRICT DE LA POINTE-AUX-PRAIRIES.

**AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE** le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles étudiera, lors de sa prochaine séance ordinaire qui se tiendra **le mardi. 9 mars 2021**, la demande de dérogation mineure concernant le **12590, 49e Avenue – lot 1 713 252 - District de La Pointe-aux-Prairies.**

QUE conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 5 février 2021, numéro 102-2021, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, pris en vertu de la *Loi sur santé publique (RLRQ, c. S-2.2)*, la demande de dérogation mineure sera soumis à une procédure de consultation écrite **de quinze (15) jours à compter du lundi, 22 février 2021.**

QUE l'objet de cette demande de dérogation mineure vise l'immeuble situé au **12590, 49e Avenue – lot 1 713 252 - District de La Pointe-aux-Prairies.,** tel qu'identifié au plan ci-contre, afin de :

- Permettre que le lot projeté 6 407 027 soit d'une profondeur minimale de 21,31 à 22,4 mètres, au lieu de 22 mètres (Règlement sur le lotissement (RCA09-L01), article 9, paragraphe 3). (RCA09-Z01), article 130).

QUE toutes les personnes intéressées, peuvent participer à une procédure de consultation écrite en se rendant sur le site Web de l'arrondissement montreal.ca/riviere-des-prairies-pointe-aux-trembles, **dès lundi, 22 février 2021** pour prendre connaissance du projet de dérogation mineure et du plan ci-contre. Ils pourront également par la suite, s'ils en manifestent le désir, transmettre leurs questions et/ou commentaires soit par courriel à l'adresse suivante : kathy.deazevedo@montreal.ca, ou par la poste à l'adresse suivante :

**Consultation publique écrite**
**Demande de dérogation mineure - 12590, 49e Avenue – lot 1 713 252**
**À l'attention de Madame Kathy De Azevedo**
**12090, Rue Notre Dame-Est**
**Montréal (Québec), H1B 2Z1**

**QUE les questions et/ou commentaires des citoyens doivent être reçus (par courriel ou par la poste) au plus tard le 9 mars 2021 à 19 h, heure de l'Est.**

Fait à Montréal, le 16 février 2021

La secrétaire d'arrondissement substitut
Julie Boisvert

*Cet avis peut aussi être consulté sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/rdp-pat*

>4035152.1